



Paris, 15 juin 2010

**Michel HERON**

IA-IPR histoire-géographie

service pédagogique

01 53 69 38 46

[michel.heron@diplomatie.gouv.fr](mailto:michel.heron@diplomatie.gouv.fr)

## ***Lettre de rentrée - année scolaire 2010-2011***

### ***Histoire-géographie- éducation civique***

**Chères collègues, chers collègues,**

Je suis heureux, en cette rentrée 2010, de renouer le contact avec vous. C'est pour moi l'occasion de vous souhaiter une excellente année scolaire et de vous apporter des informations sur l'actualité de nos disciplines.

Au préalable, je tiens tout d'abord à féliciter les collègues admissibles et admis aux concours internes et externes de recrutement.

Je félicite aussi tant les professeurs que les élèves lauréats dans divers concours. Je songe en particulier au concours **Thalassa, les lycées du grand large** (version 2).

Je tiens à remercier aussi celles et ceux d'entre vous que je sollicite pour l'accompagnement pédagogique des enseignants souvent recrutés locaux qui n'ont pas toujours bénéficié d'une formation.

Enfin, je remercie tous les professeurs d'Histoire et de Géographie qui ont contribué à la réussite de leurs élèves aux examens et dans leur passage en classe supérieure.

L'année scolaire qui débute sera celle de la poursuite des réformes engagées notamment au collège mais aussi de la mise en place de la réforme du lycée. C'est une année importante.

La circulaire de rentrée (n°2010-38 du 16.03.2010) a été publiée dans le BOEN n°11 du 18 mars 2010. Cette circulaire constitue la référence annuelle pour la mise en œuvre, à tous les niveaux, des principes directeurs en matière de politique éducative.

J'en ai retenu quatre :

- maîtriser les fondamentaux (*améliorer la maîtrise du français, garantir à tous les élèves les moyens de la maîtrise du socle commun*) et ancrer l'éducation artistique et culturelle
- personnaliser les parcours scolaires (*renforcer les dispositifs d'aide et d'accompagnement personnalisés*)
- responsabiliser les équipes et les élèves à tous les niveaux
- accélérer le développement du numérique à l'école

#### **Les perspectives pour l'année qui vient**

Dans nos établissements, nous *veillerons cette année pour nos disciplines* à :

1. **accompagner la mise en place progressive des nouveaux programmes du collège à compter de la rentrée de septembre 2009.** L'arrêté du 15-7-2008 paru au BOEN spécial n°6 du 28 août 2008 définit le contenu et les modalités de mise en œuvre du programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège. Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur selon le calendrier suivant :
  - **rentrée 2009-2010 : classe de sixième**
  - **rentrée 2010-2011 : classe de cinquième**
  - rentrée 2011-2012 : classe de quatrième
  - rentrée 2012-2013 : classe de troisième

Je vous recommande la lecture de l'ensemble des fiches **Programmes de sixième** mises en ligne sur le site Eduscol. Elles doivent se lire comme des accompagnements de programme et constituent des ressources précieuses pour faire la classe.

Je vous suggère aussi deux autres lectures :

- Aide à la mise en œuvre des programmes. 6<sup>ème</sup>. Collection SCEREN « Repères pour agir »
- Etudes de cas géographie. 6<sup>ème</sup>. SCEREN

Les fiches d'aide à la mise en œuvre des programmes de la classe de cinquième devraient paraître en ligne dans les prochaines semaines.

- 2. accompagner la mise en place progressive des nouveaux programmes du lycée à compter de la rentrée de septembre 2010.** Les programmes d'**Histoire et de Géographie** de la classe de seconde générale et technologique ont été publiés au BOEN n°4 du 29 avril 2010. Ils entrent en application à la rentrée 2010.

Des fiches d'aide à la mise en œuvre de ces programmes pour la classe de seconde devraient, elles aussi, paraître en ligne dans les prochaines semaines.

De nouveau permettez-moi de vous recommander deux lectures pour vous aider à appliquer le programme de Géographie

- Développements durables. Tous les enjeux en 12 leçons. Y. Veyret et J. Jalta. Ed. Autrement. 2010
- Atlas des développements durables. Y. Veyret et P. Arnould. Ed. Autrement. 2008

Par ailleurs, je vous rappelle l'existence de la *Lettre d'information du site* Géoconfluences. Une lettre spéciale « nouveaux programmes » a été récemment publiée. Elle recense des pages de ressources de Géoconfluences à destination des enseignants. Voilà, un outil remarquable et précieux.

**Un nouveau programme d'ECJS** intitulé « *Vivre dans une société démocratique : le droit, la Loi et la Justice* » doit entrer en application dès septembre 2010. Sa publication officielle est attendue dans les prochaines semaines.

- 3. poursuivre, à titre expérimental, la mise en œuvre des programmes adaptés en attendant la publication d'un texte de cadrage au BOEN.** Actuellement, les adaptations des programmes ont toutes été validées par l'IGEN d'histoire-géographie.

Les adaptations relatives à la mise en place des nouveaux programmes (classes de Sixième, Cinquième au collège et Seconde au lycée) sont en ligne sur le site pédagogique de l'AEFE.

L'unité que donne à notre réseau l'enseignement des programmes français par des professeurs ayant une large communauté de formation scientifique et de démarche pédagogique, lui donne une cohérence que l'on ne retrouve pas dans les réseaux anglo-saxons et qui constitue un de ses atouts majeurs aux yeux des parents d'élèves. Les adaptations des programmes ne compromettent pas l'unité de programmes dont ni la structure ni la grande majorité des libellés ne sont remis en question. De surcroît et de façon à ne pas compliquer encore la production des sujets et l'organisation des examens, ces adaptations ne touchent pas les programmes des classes de troisième et terminale.

Simplement, grâce à ces adaptations, il s'agit de repérer les contextualisations locales, nationales ou régionales –au sens des régions d'un continent- afin de permettre d'enseigner de manière plus vivante tel ou tel point du programme français, mais surtout de dire quelles questions nouvelles, en petit nombre cependant, devront être traitées, de façon à ce que nos élèves acquièrent quelques grands repères sur le passé et sur l'organisation actuelle de l'espace dans lequel ils vivent.

- 4. assurer la formation artistique et culturelle des élèves.** L'enseignement de l'histoire des arts (BOEN n°32 du 28 août 2010) au collège et au lycée constitue un enjeu d'une grande importance pour les historiens et les géographes, en responsabilité partagée avec d'autres disciplines, dont celles des enseignements artistiques. Cet enseignement obligatoire fera l'objet d'une épreuve obligatoire elle aussi à compter de la session 2011 du brevet des collèges. Ses modalités en ont été fixées dans la note de service n°2009-148 du 13-7-2009. BO EN n°40 du 29 octobre.

Afin de construire vos parcours culturels en collaboration avec des enseignants d'autres disciplines, je vous conseille le site suivant [www.histoiredesarts.culture.fr](http://www.histoiredesarts.culture.fr). Un ensemble d'environ 3000 ressources culturelles numériques sélectionnées y sont disponibles.

- 5. réussir la mise en place de l'enseignement d'exploration Littérature et société en seconde générale et technologique.** Avec la réforme du lycée des enseignements dits d'exploration (2 X 1 heure 30 hebdomadaire ou 2 X 54 heures annuelles) sont proposés aux élèves.

L'enseignement d'exploration « Littérature et société » a un programme spécifique (BOEN n° 4 du 29 avril 2010) structuré autour des Lettres et de l'Histoire et la Géographie. La collaboration précieuse qu'il permet d'engager entre ces différentes disciplines du champ littéraire doit retenir toute notre attention d'autant que

grâce à cet enseignement des approfondissements des programmes d'histoire et de Géographie peuvent être envisagés.

6. **Développer l'usage des TICE.** J'ai plaisir à constater que dans ce domaine les équipements et pratiques évoluent de manière très significative. Je remercie chaleureusement les professeurs particulièrement dynamiques qui gèrent les sites disciplinaires dans chaque zone. Je souhaite que partout ces sites puissent vivre c'est-à-dire être alimentés grâce aux contributions de tous. Outils de mutualisation, ces sites sont essentiels à la vie de notre réseau.
7. **L'enseignement de l'histoire et la géographie en section européenne ou orientale.** Nombreux sont les établissements de notre réseau qui, soucieux d'approfondir la civilisation du pays dans lequel ils sont implantés, ont inscrit à leur projet d'établissement l'ouverture d'une section européenne ou orientale. Nombreux sont ceux aussi qui ont choisi de promouvoir avec raison le bilinguisme en mettant en place des dispositifs favorisant la pratique de la langue anglaise.

C'est la circulaire n° 92-234 du 19 août 1992 (BOEN n° 33 du 03 septembre 1992) qui définit les sections européenne et orientale en précisant « ...l'enseignement dans la langue de la section, de tout ou partie du programme d'une ou plusieurs disciplines non linguistiques ».

Les sections européennes et orientales offrent aux élèves un parcours progressif qui doit leur permettre, à partir d'un renforcement des compétences linguistiques, d'utiliser une langue étrangère comme moyen de communication dans d'autres disciplines comme l'histoire et la géographie par exemples. Ce parcours spécifique suppose le recrutement d'enseignants possédant un profil particulier, capables de dispenser l'enseignement d'une discipline (voire de deux) non linguistique dans une langue étrangère.

**Je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes les références des textes officiels publiés depuis cette date.**

Si, parmi vous, certains souhaitent passer la certification complémentaire (obligatoire depuis 2004) pour enseigner nos disciplines comme DNL, je ne saurais que trop recommander la lecture du Bulletin des professeurs d'histoire et géographie de l'académie de Créteil ECHELLES dont le numéro 28 d'octobre 2008 est consacré aux *disciplines non linguistiques* (DNL). Je signale que ce numéro est téléchargeable.

#### 8. Poursuivre la réflexion sur quelques objets majeurs.

- **la mise en place de programmes spirales** de l'école, au collège et au lycée. Comment rendre ces programmes spirales « intelligents » ?
- **la continuité des apprentissages** de l'école, au collège et au lycée
- **les acquis des élèves** à la fin du cycle III de l'école et à la fin du collège
- **l'évaluation** et particulièrement l'évaluation des compétences (attestation de maîtrise des connaissances et des compétences du socle commun au palier 3. Mai 2010).  
Au-delà, inscrire l'évaluation au cœur d'une réflexion, c'est se poser des questions fondamentales et engager une réflexion de fond sur la notation en lien avec les attentes institutionnelles.

#### Les manifestations qui intéressent nos disciplines

- le Festival international de géographie de Saint-Dié: <http://fig-st-die.education.fr/>  
>>> Edition 2010 du 7 au 10 octobre « **La forêt, or vert des hommes ? Gestion, protection, exploitation durable** ». Pays invité : la Russie
- Les rendez-vous de l'Histoire de Blois: [www.rdv-histoire.com](http://www.rdv-histoire.com)  
>>> Edition 2010 du 14 au 17 octobre « **Faire justice** »

#### A retenir encore

- **Concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD). 2011**  
Le concours national de la Résistance et de la déportation a pour objectif de perpétuer chez nos élèves l'histoire de la Résistance et de la déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie quotidienne. Pour le jury 2011, le jury national propose le thème suivant : « **La répression de la Résistance en France par les autorités d'occupation et le régime de Vichy** ».  
Pour connaître les modalités et le règlement du concours, vous pouvez vous reporter au BOEN n°20 du 20 mai 2010.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite une bonne rentrée et beaucoup de satisfactions avec vos élèves.

Avec mes plus cordiales salutations.

Michel HERON

## Annexes

### **1. OÙ TROUVER LES HORAIRES D'ENSEIGNEMENT ET LE TEXTE DES PROGRAMMES ?**

#### **En ce qui concerne le collège**

- **Pour les programmes du collège** : ils sont parus dans les années 1995 à 1998 pour les « anciens » programmes et dans le BOEN spécial n°6 du 28 août 2008 pour les « nouveaux »
- **Ressources pour faire la classe 6ème.** Site **Eduscol**
- **Pour le DNB** : BOEN n°18 du 5 mai 2005 et BOEN n°30 du 25 août 2005 et sur le site **Eduscol**
- **Pour le socle** : BOEN n°29 du 20 juillet 2006. **Attestation**, mai 2010
- La relecture des programmes d'histoire et géographie **en lien avec le socle est en ligne sur les sites académiques comme par exemple le site** : <http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/>

#### **En ce qui concerne le lycée**

- **Sur la réforme du lycée.** Consulter le site du ministère de l'Education nationale : informations précieuses sur les nouveaux horaires dans le dossier *Vers un nouveau lycée en 2010*. [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- Sur l'organisation et **les (anciens) horaires d'enseignement du lycée** (certains horaires sont encore en vigueur) : BOEN n° 29 du 27 juillet 2000, avec modification et compléments au BOEN n° 32 du 6 septembre 2001. Circulaire de rentrée de septembre 2004. **Les nouveaux horaires des séries STG ST2S figurent dans le BO n°4 du 25 janvier 2007.**
- **Programmes H-G et « Littérature et société » de la classe de seconde.** BOEN n°4 du 29 avril 2010
- Pour tous les **programmes d'histoire et géographie (voie générale, voie technologique)** se référer, en particulier, aux sites <http://eduscol.education.fr/pid23242/ecole-college.html> et <http://eduscol.education.fr/pid23167/lycee.html> et SCEREN <http://www.cndp.fr/secondaire/>
- Les **orientations rédigées par l'IGEN pour la mise en œuvre des programmes de premières et terminales des séries ES, L et S** sont téléchargeables sur le site <http://eduscol.education.fr/pid23167/lycee.html>

**Attention : en série STG de nouveaux programmes sont entrés en vigueur (BOEN n° 29 et 31 de 2007) et l'épreuve du baccalauréat est désormais une épreuve écrite. (BOEN n°4 du 25 janvier 2007).**

- Sur le **baccalauréat général** : BOEN n°7 du 12 février 2004
- Sur les programmes d'**éducation civique, juridique et sociale** (ECJS)
  - BOEN hors série n°6 du 31 août 2000. **Changement de programme en classe de seconde**
  - BOEN spécial n°7 du 31 août 2000
  - BOEN hors série n°3 du 30 août 2001 .

### **2. Quelques ADRESSES UTILES**

- le site pédagogique du ministère de l'éducation nationale (Eduscol) : <http://eduscol.education.fr>
- le site de la Bibliothèque nationale de France (BNF) : [www.bnf.fr/](http://www.bnf.fr/)
- <http://www.ined.fr>
- <http://www.insee.fr>
- [www.france5.fr/education](http://www.france5.fr/education)
- **Géococonfluences.** Site <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/prog/index.htm>
- les **Jalons pour l'histoire du temps présent** : <http://www.ina.fr> Les établissements doivent s'abonner selon un tarif forfaitaire (250euros, collège ; 150 euros, lycée)
- le site de l'institut géographique national (IGN) : <http://www.geoportail.fr/>
- [www.edugeo.fr](http://www.edugeo.fr)
- le site de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Île de France (IAURIF) : [www.iaurif.org/fr/](http://www.iaurif.org/fr/)
- le site de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT, ex DATAR) : [www.diact.gouv.fr/](http://www.diact.gouv.fr/)
- le site du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables : <http://www.environnement.gouv.fr/developpement-durable/>
- le site ressources pour l'enseignement de la géographie (geoconfluences) : <http://geoconfluences.ens-lsh.fr/accueil/index.htm>. Vous pouvez vous abonner à la lettre d'information.
- la banque d'outils d'aide à l'évaluation : <http://www.banqoutils.education.gouv.fr/>

- le site de la cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) : <http://www.histoire-immigration.fr/>
- le site du CIDEM (Association civisme et démocratie) : <http://www.cidem.org/pedagogie.php>